

Projet Global de Développement

CAP 99

les réalisations



Ville de Saint-Nazaire



Août 1996

Introduction

La Ville de Saint-Nazaire innovait en exposant en novembre 1989, les grandes lignes de son Projet Global de Développement, intégrant les différents domaines que sont l'Économique, le Social et l'Urbain et ce, fondé sur un large partenariat.

La crise économique et les restructurations industrielles avaient placé Saint-Nazaire devant une situation difficile.

Des diagnostics et des études prospectives ont alors été menées dans les trois grands secteurs d'activités qui font la vie de la cité : un inventaire des besoins a été établi, pour tous les nazairiens, quel que soit leur quartier, leur âge ou leur appartenance sociale... et ce, dans tous les domaines : action sociale, éducation, culture, sport, logement, transport, aménagement urbain ou développement économique.

Parallèlement, une évaluation des moyens disponibles a été réalisée : moyens propres à la Ville et moyens pouvant être mobilisés de la part de l'État, de l'Europe et des autres Collectivités.

Puis, après avoir mis face à face les besoins et les moyens, les élus ont fait des choix politiques à long terme et arrêté des priorités, aboutissant à un programme de cinq ans définissant les enveloppes financières de chaque projet en prenant en compte toute répercussion possible sur la fiscalité locale.

Ce Projet Global de Développement, appelé "CAP 99", était alors considéré par tous comme la réponse la plus adaptée, et la plus cohérente, que puisse apporter la collectivité à la situation.

Les efforts conjugués de tous les nazairiens, des acteurs publics et privés, des décideurs économiques comme la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et les chefs d'entreprises..., les aides significatives de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département, ont permis à la Ville de concrétiser ce projet qualifié d'ambitieux.

Ce concept-LT de Développement Intégré a depuis été largement repris.

La nouvelle attractivité économique et urbaine créée a permis de développer de réelles solidarités entre Nantes et Saint-Nazaire, entre la Ville et les Communes de l'agglomération, ... et de renforcer le partenariat autour des thèmes fondamentaux pour le développement du territoire.

Les objectifs fixés ont été atteints et les réalisations ont transformé la Ville, tant sur le plan économique, social, qu'urbain.

Cette synthèse a pour objet d'illustrer, de manière concrète, ce qu'ont été les réalisations pour la période 1990-1995, dans toute leur richesse et leur diversité.

Les opérations les plus significatives dans le domaine économique sont :

pour les entreprises

• Le Centre d'Initiatives Locales et la Pépinière d'entreprises.....	P. 4
• L'Atelier Mécanique n° 1.....	P. 5
• Les bâtiments du quai de Méan.....	P. 6
• La zone industrielle de Brais.....	P. 7
• Les ateliers-relais.....	P. 8
• Les bâtiments d'E.F.P.I.....	P. 8
• La restructuration et l'extension de la SIDES.....	P. 9
• Le bâtiment Chaduju.....	P. 9
• Le quai des Frégates.....	P. 10

pour l'emploi et la formation

• Le centre universitaire de Gavy-Océanis.....	P. 11
• L'école d'ingénieurs : le CESI.....	P. 12
• L'école d'ingénieurs : l'ESA IGELEC.....	P. 12
• Le Centre de Recherche et de Transfert de Technologie.....	P. 13
• Le Pôle Productique.....	P. 14
• La gestion prévisionnelle de l'emploi.....	P. 15

Le Centre d'Initiatives Locales et la pépinière d'entreprises



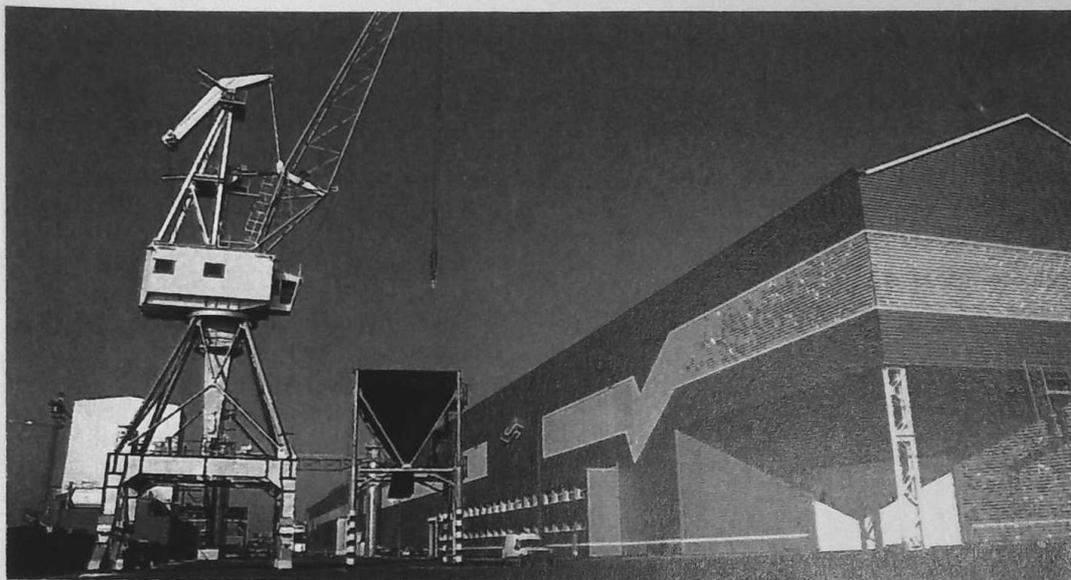
La nécessité de diversifier le tissu économique et donc d'aider à la création d'entreprises, a amené la Ville, la CCI et des groupes industriels à créer le Centre d'Initiatives Locales (CIL).

Sa vocation : le conseil, les aides préalables (financement d'études, interventions gratuites d'experts) et l'attribution de prêts..., l'accueil des entreprises en création et la mise à disposition de services communs dans une pépinière d'entreprises.

Depuis 1988, 74 entreprises et 450 emplois ont ainsi été créés ; 22 entreprises ont bénéficié du FIIL (fonds d'intervention et d'initiative locales) pour un montant de 1 million de francs en soutien d'un projet de création ou de développement, pendant les trois premières années ; 38 aides préalables à la création (études techniques, de marketing, commerciales) ont été versées, pour un montant cumulé de 933 000 francs.

Le CIL intervient également dans "Atlantique Initiatives", société de capital risque qui prend des participations au capital de PME du bassin d'emploi. Depuis sa création en 1990, les interventions en fonds propres d'Atlantique Initiatives ont entraîné, pour les entreprises concernées, un accroissement d'effectif de 60 emplois.

“L’Atelier Mécanique n° 1” : réhabilitation d’une friche industrialo-portuaire



Le bâtiment “Atelier mécanique n° 1” d’une superficie de 20 000 m² appartenait aux Chantiers de l’Atlantique mais n’était plus utilisé. Rachetée par la Ville et le Port, cette friche industrielle a été entièrement réhabilitée et adaptée pour permettre l’accueil des activités industrielles et portuaires.

Ces travaux ont permis l’accueil de la société GLON, spécialisée dans la fabrication d’alimentation animale. Depuis 1995, ce bâtiment abrite également la société SLPM (Société Lorraine de Produits Métallurgiques) qui développe une activité de déroulage de tôles, avec une vingtaine de personnes. Cette activité répond aux besoins des industries de la région ouest.

La Ville a toujours été et reste très attentive au maintien et au développement de l’activité portuaire autour des bassins. C’est pourquoi elle accompagne toute initiative qui favorise le commerce maritime sur ce site, comme la récente implantation du Terminal Fruitier.

Le quai de Méan : réhabilitation d'une friche industrielle



Dans le cadre de leur restructuration industrielle, les Chantiers ont souhaité se défaire de deux bâtiments d'une superficie totale de 3 200 m².

Leur situation sur les bassins et les potentialités d'implantations industrielles ont conduit à réhabiliter cette friche industrialo-portuaire.

Aujourd'hui, les bâtiments accueillent deux entreprises : l'une, la SAMA, appartient au secteur de la mécanique et de la réparation navale et emploie une trentaine de personnes ; l'autre, OCEA Transports, fabrique des navires rapides en aluminium, produit des caisses rigides pour ensembles routiers et travaille également en sous-traitance pour les Chantiers de l'Atlantique. Elle emploie une vingtaine de personnes.

L'implantation de ces deux entreprises est venue conforter le tissu industriel et compléter les savoir-faire locaux.

Le Pôle industriel de Brais



Au nord-ouest de Saint-Nazaire, sur le site de Brais, la Ville a aménagé la première tranche d'une zone industrielle d'une superficie totale de 140 hectares : viabilisation, paysagement, dessertes, construction de bâtiments-relais...

Se côtoient désormais sur un même lieu, des savoir-faire dans la mécanique, l'électronique, la transformation des métaux, les automatismes, la mécanique de précision, les produits pharmaceutiques, les productions alimentaires et les services aux entreprises...

Considéré comme structurant pour Saint-Nazaire et la Presqu'île Guérandaise, le pôle industriel de Brais accueille de grandes entreprises telles que :

- FAMAT (*moteurs d'avions*), joint-venture General Electrics / Snecma,
- EATON (*boîtes de vitesse pour poids lourds*),
- BRISTOL MYERS SQUIBB (*produits pharmaceutiques*) (en cours),
- FIRADEC (*composants électroniques*),
- SOFEMBAL (*emballage industriel*),
- LAGÜE MOCQUART (*manufacture d'enveloppes*),
- MORAND (*agro-alimentaire*),
- MAURICE (*isolation aéronautique*).

L'aménagement du parc d'activités de Brais a permis d'accueillir 35 entreprises et de créer plus de 1 500 emplois.

Les Ateliers-relais



Afin de favoriser et de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises, la Ville a réalisé sur la zone industrielle de Brais cinq bâtiments "relais" : deux bâtiments de 600 m², deux de 350 m², et un plus important de 2 100 m².

Cette offre disponible a permis, en quatre ans, l'accueil de 9 entreprises en location précaire. Actuellement, ils sont tous occupés et 70 personnes y travaillent.

Les bâtiments "d'E.F.P.I."



Construit sur le site des anciens abattoirs à Méan-Penhoët, ce bâtiment de 1 500 m² a été réhabilité pour accueillir l'entreprise EFPI. Aujourd'hui disponible, il représente une opportunité intéressante pour l'implantation d'une entreprise, à proximité de la zone portuaire et des sites de construction navale, remarquablement desservi par la grande voirie.

Sides - Aérospatiale : restructuration du site industrialo-portuaire



La société SIDES, spécialisée dans la fabrication de matériels mobiles de lutte contre l'incendie, souhaitait réaliser une extension de ses bâtiments, afin de pouvoir répondre à de nouveaux marchés, à l'exportation essentiellement. Or, cette restructuration fonctionnelle concernait à la fois le Port, gestionnaire du site, et l'Aérospatiale qui utilisait, comme lieu de stationnement pour son personnel, les terrains concernés par l'extension de SIDES.

Il s'agissait d'élaborer un projet de réorganisation physique des lieux qui ne lèse personne et permette le redéploiement de l'activité économique de la SIDES.

Cette opération de restructuration-extension a permis de maintenir l'entreprise sur le site nazairien et d'embaucher 50 nouveaux salariés, portant l'effectif global à 192 personnes.

Le bâtiment CHADUJU

Situé sur la zone de l'Etoile du Matin à Océanis, le bâtiment Chaduju, délaissé après avoir abrité des tennis couverts, représentait une réelle opportunité pour l'implantation d'une nouvelle activité sur ce secteur en pleine expansion.

La Ville s'en est donc rendue propriétaire et a réalisé les travaux de confortement nécessaires à la remise à niveau du bâtiment en vue d'une commercialisation.

L'opportunité est aujourd'hui trouvée avec l'implantation de la patinoire.

Le quai des Frégates



L'aménagement du quai des Frégates a permis la revitalisation d'un secteur de friches industrielles et portuaires.

L'organisation plus rationnelle de l'espace a permis :

- la réfection du quai utilisé par une entreprise de réparation navale,
- la reconstruction d'un bâtiment accueillant une entreprise d'accastillage initialement implantée dans des locaux vétustes et inadaptés,
- la construction d'un poste de garde-côtes pour l'administration des douanes,
- la réalisation de places de stationnement pour le sas d'entrée de la base sous-marine, facilitant ainsi la visite de l'Espadon.

L'ensemble de ces actions, réalisé en partenariat avec le Port, a permis d'améliorer l'intérêt économique et touristique du secteur.

Le centre universitaire de Gavy-Océanis



La volonté des décideurs locaux de développer un pôle d'enseignement supérieur à Saint-Nazaire, tient compte de deux facteurs importants :

- la nécessité d'améliorer les qualifications de haut niveau à moyen terme (une amélioration souhaitée par les industriels, ...),
- le désir de conforter la composante tertiaire de l'ensemble économique de la région nazairienne qui enregistre un déséquilibre sensible dans ce domaine.

En 1989, à l'initiative de la CCI, une friche tertiaire de 17 000 m² (ex-Technip) est rachetée, transformée, et une association tripartite Ville - Université - CCI est créée pour gérer le fonctionnement du nouveau centre universitaire.

En 1994, le centre de Gavy-Océanis regroupe :

- un pôle universitaire avec deux DEUG (économique/social et scientifique),
- deux écoles d'ingénieurs Bac + 5 (l'ESA IGELEC et le CESI),
- des formations spécialisées mises en place par la CCI : École de gestion et de commerce, Institut du Shipping,
- des formations du Centre National des Arts et Métiers (CNAM)

Le centre universitaire de Gavy-Océanis accueille aujourd'hui environ 1 200 étudiants.

La création de deux écoles d'ingénieurs



- **LE CESI (Centre d'Études Supérieures Industrielles)**

Créé en 1993, grâce à la participation de la Ville, du Département, de la Région, de la CCI, et de l'Europe, le Centre d'Études Supérieures Industrielles (CESI) permet de renforcer l'offre en matière de formation technologique continue.

Ouvert aux techniciens de la production et des bureaux d'études ayant cinq ans d'expérience professionnelle, il permet d'obtenir en deux ans, un titre d'ingénieur de production, de réalisation, de chantier dans les secteurs de la mécanique, de l'électricité ... 26 étudiants sont formés par promotion.

- **L'ESA IGELEC (École Supérieure Atlantique d'Ingénieurs en Génie Électrique)**

L'ESA IGELEC a été créée en 1990, à l'initiative de la CCI et de la Ville, pour développer l'enseignement supérieur technologique et soutenir les besoins des entreprises de la région dans le domaine du génie électrique. Le choix de cette spécialité a été commandé par la forte implication du génie électrique dans tous les secteurs industriels, par la faible progression des flux d'ingénieurs formés dans ce domaine comparée à la croissance des industries électriques et par la complémentarité avec les formations régionales.

L'objectif de l'école est de former, pendant trois ans, des ingénieurs de haut niveau dans les disciplines du génie électrique (électronique, électrotechnique, électronique de puissance automatique et informatique industrielle). 72 élèves sont formés par promotion.

L'ESA IGELEC dispose, par ailleurs, d'un laboratoire de recherche, le Laboratoire Atlantique de Recherche en Génie Électrique (LARGE) créé en 1991. Le LARGE est à l'origine du Pôle de Génie Électrique de Loire-Atlantique (GE44), groupement d'intérêt scientifique fédérant les laboratoires de la métropole Nantes - Saint-Nazaire qui travaillent dans ce domaine. GE 44 vise une reconnaissance CNRS à la fin de la décennie.

L'école, seule dans son domaine dans les Pays de la Loire et dans l'ouest, vise à renforcer le potentiel de formation en génie électrique en France et à créer sur l'ouest un pôle significatif de formation et de recherche, susceptible de soutenir les entreprises.

Le Centre de Recherche et de Transfert de Technologie



Pour diversifier le tissu industriel de la région, il fallait en particulier renforcer le rôle des laboratoires de recherche en favorisant le transfert de technologie, et associer les industriels à cette démarche. Pour atteindre cet objectif, le Centre de Recherche et de Transfert de Technologie (CRTT) a été mis en place en 1991 sur la base d'un partenariat entre la Ville, la CCI, le Département, la Région, et l'Europe.

Il regroupe sur un même site chercheurs et équipements de recherche et de transfert de technologie existant à Saint-Nazaire (le laboratoire de l'École supérieure atlantique d'ingénieurs en génie électrique, les laboratoires de recherche de l'IUT spécialisés en génies chimique et civil, mesures physiques, maintenance industrielle, logistique / transport, et techniques de commercialisation). Il favorise les échanges entre les laboratoires et les entreprises locales. Plus précisément, les résultats des travaux réalisés dans les laboratoires doivent répondre aux demandes des industries pour être directement utilisés par elles.

Prévu initialement pour 60 personnes, le CRTT en abrite aujourd'hui plus de 100. Par ailleurs, les contrats de collaboration ont augmenté significativement (20 % de croissance en moyenne par an sur les quatre dernières années pour les contrats industriels). Les activités des laboratoires du CRTT vont se développer et une extension du bâtiment apparaît indispensable (2 400 m²).

Le Pôle Productique



Entreprise-école unique en France, le Pôle productique, créé à l'initiative de la Ville et de la Région, représente à la fois une solution originale et efficace pour la formation (continue, initiale et professionnelle) et une mise à disposition de compétences et de savoir-faire de pointe pour les PMI de la région. Organisé comme une véritable PMI de produits mécano-soudés, il réunit les moyens et les compétences les plus avancés en productique et s'appuie sur une équipe d'ingénieurs, de techniciens et de professeurs.

Les élèves du BEP, les élèves ingénieurs d'ESA IGELEC, et ceux de la seconde technologique de l'IUT, apprennent la productique sur le terrain en produisant de véritables pièces industrielles. Les entreprises trouvent une réponse en termes de formation, mais aussi des solutions techniques à des problèmes spécifiques. Elles peuvent éprouver la faisabilité de process de fabrication de prototypes ou de pré-séries.

Le Pôle productique travaille avec des partenaires industriels qui viennent parfois de très loin, chercher à Saint-Nazaire les compétences dont ils ont besoin. Ainsi, la SILMA, une société californienne spécialisée dans la simulation, a confié au Pôle productique l'adaptation de nouveaux produits pour proposer aux industriels des outils prêts à l'emploi qui amélioreront leur productivité.

En outre, le Pôle organise régulièrement des journées d'information (gestion de production, maintenance, usinage, soudage...) à destination des PME-PMI locales (450 personnes en 1995). Le Pôle a également conclu des conventions de partenariat avec l'AFPA notamment, dont l'une porte sur l'organisation commune d'une formation aux certificats européens délivrés par la Fédération européenne de soudage.

La gestion prévisionnelle de l'emploi



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EMPLOI FORMATION

Compte-tenu de la situation locale de l'emploi, de la faiblesse du niveau de formation et des qualifications, la Ville a participé dès 1990 à la mise en place d'un outil permanent d'observation des besoins en ressources humaines du bassin d'emploi et d'analyse de l'offre de formation, l'ADEF (Association pour le Développement Emploi-Formation). L'ADEF sert d'interface entre les financeurs des formations, le monde éducatif et les entreprises, avec lesquelles elle est en contact permanent.

Les dernières études publiées pour l'arrondissement de Saint-Nazaire ont porté sur :

- la demande d'emploi de niveau supérieur,
- la formation initiale professionnelle et technologique,
- les flux d'emploi (hors intérim),
- les besoins en recrutement d'ici à l'an 2000,
- les jeunes et l'emploi (évolution 1992-1994),
- les femmes et l'emploi (évolution 1992- 1994).

Les opérations les plus significatives dans le domaine social sont :

pour l'habitat et les quartiers

- L'habitat..... P. 17
- Les quartiers..... P. 18
- La MAPAD..... P. 21
- Les unités de vie pour les personnes âgées..... P. 21
- Le FJT et la Résidence des Jeunes..... P. 22
- Le Centre de loisirs de Bonne Anse..... P. 22
- L'aire d'accueil de Méan pour les gens du voyage..... P; 22

pour l'enseignement

- La restructuration des restaurants scolaires..... P. 23
- La ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire)..... P. 23

pour le sport

- Les piscines..... P. 24
- Le plan football..... P. 24

pour la culture

- L'accueil des artistes..... P. 25
- Les oeuvres d'art..... P. 25
- Les Escales..... P. 26
- Le cinéma Jean Bart..... P. 26
- La Médiathèque..... P. 27

L'Habitat



L'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a permis :

- la réhabilitation de 1 200 logements
- la remise sur le marché de 200 logements initialement vacants en centre-ville
- le conventionnement de 55 logements locatifs, dont 7 pour les personnes les plus défavorisées dans le cadre du Programme Social Thématique (P.S.T.)

Ces réhabilitations représentent un montant de travaux de 70 millions de francs.

Les campagnes de ravalement engagées successivement sur l'avenue de la République et la rue du Général de Gaulle, ont participé au changement d'image du centre-ville. Ainsi, 600 façades ont été ravalées pour 27 millions de francs de travaux et 1,5 million de francs de subventions accordées par la Ville.

D'autre part, pour aider les propriétaires occupants à revenus modestes ou les personnes désirant conventionner leurs logements locatifs, un Fonds Solidarité Habitat (prêt bonifié par la Ville et le Département) a été mis en place pour un montant de 5 millions de francs.

Parallèlement, plus de 300 logements locatifs sociaux ont été réalisés, privilégiant l'implantation de petites opérations dans le centre et les quartiers : les Surfeurs à Saint-Marc, le Mansart au Parc Paysager, le Concerto rue de Beaumarchais, les maisons de la rue J. Simon à l'Immaculée, le Prométhée rue Gabriel Fauré et la Résidence du Petit Pierre à Sautron.

Dans la même période, près de 3 000 logements locatifs sociaux ont été réhabilités dans l'ensemble des quartiers de la ville.

Globalement, avec les réalisations privées (en individuel et en collectif) la politique de l'habitat mise en place depuis 1990 a permis de remplir les objectifs fixés par le PLH (Programme Local de l'Habitat) avec la construction de plus de 2 000 logements neufs sur l'ensemble de la commune sur une période de 5 ans, de stopper le déclin démographique de la Ville, et d'amorcer une nouvelle croissance.

L'aménagement des espaces extérieurs des quartiers



Les espaces extérieurs des quartiers du Petit Caporal, d'Avalix, de la Tréballe, de la Bouletterie, et de la Chesnaie, ont été entièrement aménagés, transformant les vastes espaces vides en espaces urbains agréablement utilisables.

Des lieux et équipements de jeux ont été créés, des arbres et autres végétaux ont été plantés, des vallonnements ont été réalisés, les cheminements piétons ont été aménagés, les éclairages ont été largement améliorés pour répondre aux exigences de confort et de sécurité.

Les équipements de quartiers

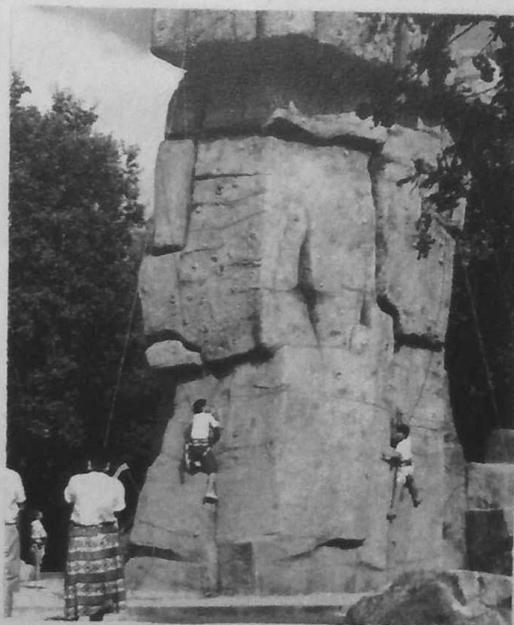


La réalisation d'équipements de quartier s'est accélérée dès la fin des années 80.

Ont été ainsi construites : la maison de quartier d'Avalix, la salle polyvalente de la Tréballe, la salle polyvalente et la maison des enfants du Petit Caporal, la boîte à musique de la Bouletterie, le local jeunes de la Berthauderie, le local jeunes et le four à pain du Petit Caporal.

Ont été entièrement réaménagés : le bureau de police de Saint-Nazaire Ouest, la maison de quartier de Méan-Penhoët, les locaux collectifs de la Bouletterie et ceux de la Berthauderie, les centres de loisirs et clubs de jeunes du Petit Caporal, de la Tréballe et d'Avalix, et l'ancien commissariat de la Tréballe devenu "salle pour les associations".

Les espaces physiques de proximité



Plusieurs terrains de foot, de nombreux mobiliers sportifs et terrains de basket de rue, un équipement de skate board et de patins à roulettes, un mur d'escalade ont été réalisés ou aménagés pour les jeunes dans les quartiers. Les jeunes trouvent régulièrement des éducateurs sportifs auprès de ces équipements pour les accompagner dans leurs activités.

Le développement social des quartiers



- La mise en place de nombreuses actions et manifestations a facilité la vie dans les quartiers : les premiers départs en vacances, le réseau d'échanges de savoirs, la musique pour les jeunes, l'approche du livre pour les enfants, les plantations d'arbres, les élections pour choisir un nom de rue, les fournées de pain chaud, les fêtes, les compétitions, les répétitions, les spectacles et les animations de rue, les rencontres entre les parents et les enseignants, l'accès au sport, ...
- La création des inter-services de quartier permet aux élus, aux employés municipaux et para-municipaux, d'apporter des réponses rapides aux désagréments rencontrés au quotidien.
- La réorganisation des services municipaux et la proposition d'activités d'éveil entre midi et quatorze heures permettent d'aménager le rythme de vie scolaire des enfants.

La MAPAD



Pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules, la Ville s'est dotée d'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD). Située en centre-ville dans l'îlot Jean Macé, à deux pas du Jardin des Plantes, du Front de Mer, et des commerces, dans un environnement urbain entièrement réaménagé, elle a accueilli ses premiers résidents en avril 1993. Elle est déjà très saturée.

Les Unités de vie pour les personnes âgées



L'étude menée, dans le cadre du plan gérontologique, sur la restructuration du service de long séjour du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire, avait prévu l'implantation de six unités de vie "en ville" ayant pour but principal le maintien des personnes âgées dans leur quartier d'origine. Ces six unités, réparties dans différents quartiers du centre ville ainsi qu'à Méan Penhoët et à l'Immaculée, sont aujourd'hui occupées chacune par une douzaine de pensionnaires.

Du FJT à La Résidence des Jeunes



Le Foyer des Jeunes Travailleurs correspondant à la conception de l'accueil des jeunes dans les années 80, est aujourd'hui inadapté.

Avec l'aide de l'État, à travers une procédure de Recherche Expérimentale du Plan Construction, il a été possible de concevoir un véritable projet social intégrant l'ensemble des partenaires locaux et du bassin d'emploi concernés par le parcours d'insertion des jeunes, en coordination avec la Mission Locale.

Aujourd'hui, la réhabilitation du foyer n'offre pas seulement un accueil limité dans le temps à un jeune en recherche de logement, mais a été conçu comme un lieu d'échanges, d'expériences entre différentes catégories de jeunes, avec une ouverture sur l'extérieur et la ville dans des conditions de confort actualisées.

Le centre de loisirs de Bonne Anse



Conçu au début des années 60, comme la plupart des écoles de la Ville, le centre de Bonne Anse n'avait de "loisirs" que le nom : pour l'enfant, la configuration était si semblable à celle de l'école, la "cantine" si similaire à celle où il mange tous les jours ... que cela ne faisait pas vraiment penser à des vacances !

La première tranche de réhabilitation du centre a permis de modifier radicalement cette image et d'effacer toute référence à l'école. Le nouveau self, conçu pour les enfants, offre des conditions d'accueil optimales à ceux qui y passent leurs vacances.

L'aire d'accueil pour les gens du voyage

Le terrain d'accueil de Méan a été entièrement réhabilité, offrant pour 27 emplacements, des surfaces goudronnées, des espaces en herbe, des arbres de haute tige et des sanitaires aux normes actuelles.

La restructuration des restaurants scolaires



Depuis 1992, a été engagé un important plan de restructuration des restaurants scolaires. Outre la mise aux normes des équipements de chaque établissement et la création d'une cuisine centrale, il s'agissait d'améliorer les conditions d'accueil des enfants pour leur repas de midi, leur offrant plus de confort et de convivialité dans un restaurant self-service, reléguant bien loin les grandes tablées des anciennes cantines.

20 restaurants scolaires seront ainsi rénovés entre 1992 et 1995. Leur gestion reste régie par la Ville. Les personnels ont vu leurs tâches enrichies et les élèves leur environnement éducatif amélioré.

La ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire)

Depuis des années, la Ville offre aux enfants et adolescents des quartiers qui connaissent plus de difficultés, des actions de découverte, des animations sportives, des moyens renforcés pour le travail en classe, du mobilier neuf, l'aménagement en self des restaurants scolaires, les animations du midi/deux heures, ... Elle aide également des dizaines de bénévoles qui encadrent les actions d'accompagnement scolaire.

L'Éducation Nationale, quant à elle, met à disposition des enseignants en nombre plus important qu'ailleurs.

Les piscines



Équipements de loisir ou équipements sportifs, les piscines sont prises d'assaut hiver comme été : accueil des scolaires, accueil du public, activités des clubs, ... offrant la gratuité pendant l'été et l'accompagnement d'animateurs.

À l'occasion d'une nécessaire remise aux normes de ces équipements pour assurer une plus grande sécurité et une meilleure hygiène, d'importants travaux de rénovation des bâtiments et d'amélioration du confort des utilisateurs ont été réalisés. La piscine Léo-Lagrange, après 25 ans, a eu ainsi droit à une cure de jouvence. Parallèlement, celle de La Bouletterie a vu la création d'un nouveau bassin de 80 m² agrémenté de jets d'eau répondant aux besoins d'activités ludiques.

Le Plan Foot

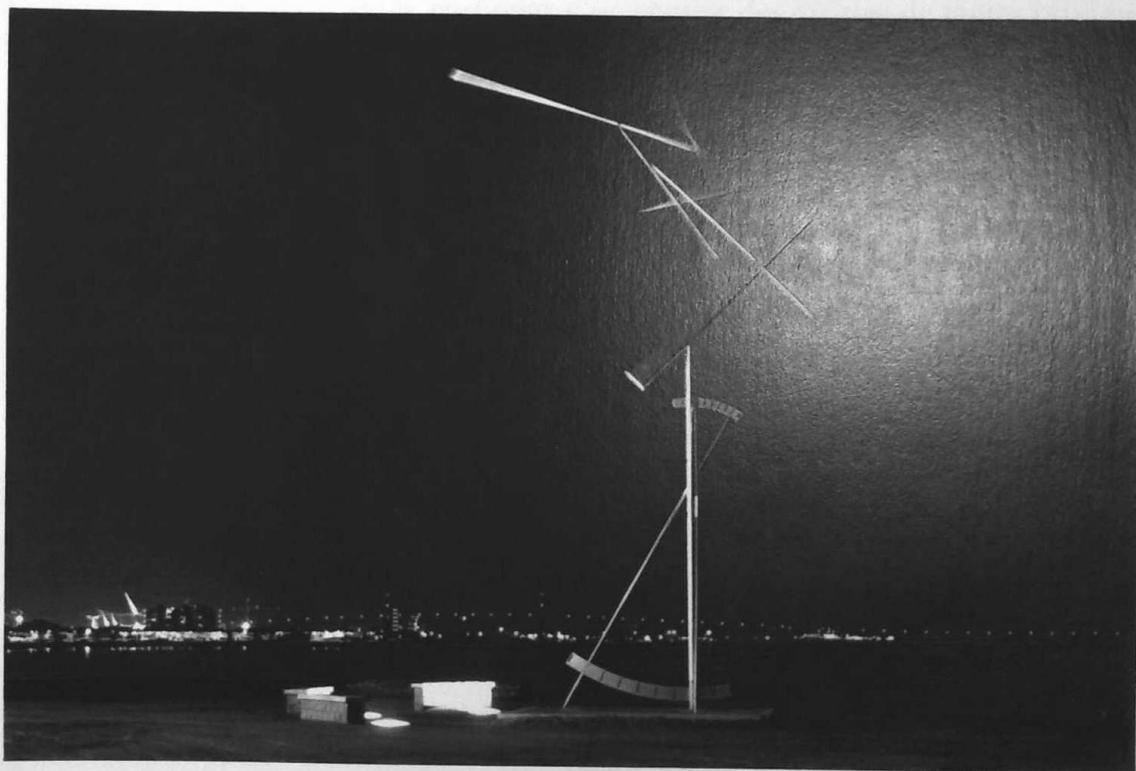
Le nombre d'adeptes du "foot" méritait qu'une ville aussi sportive que Saint-Nazaire fasse évoluer les espaces de jeux. Ainsi, un "Plan Foot" a été mis en place permettant l'engazonnement des terrains pour les matchs et la création de terrains annexes en stabilisé, pour permettre au plus grand nombre de s'entraîner. L'Immaculée et Océanis ont ainsi vu les premières réalisations de ce "Plan Foot".

L'accueil des artistes

Avec une acoustique améliorée, une scène élargie et des installations remises aux normes, la salle Gérard Philippe et la Galerie des Franciscains accueillent depuis 1991 un festival de musique de chambre de très haute qualité. Celui-ci n'a pas tardé à prendre une ampleur à la hauteur du talent des jeunes virtuoses qui s'expriment à Saint-Nazaire le temps d'une semaine de septembre : "Consonances".

Par ailleurs, la Ville a souhaité redonner vie au Grand Café en faisant de lui le lieu d'accueil privilégié de manifestations culturelles sur le quartier Ville-Port. Ainsi, depuis 1995, et pour 5 ans, il reçoit chaque année des artistes du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain). Chaque saison se conclut par une exposition.

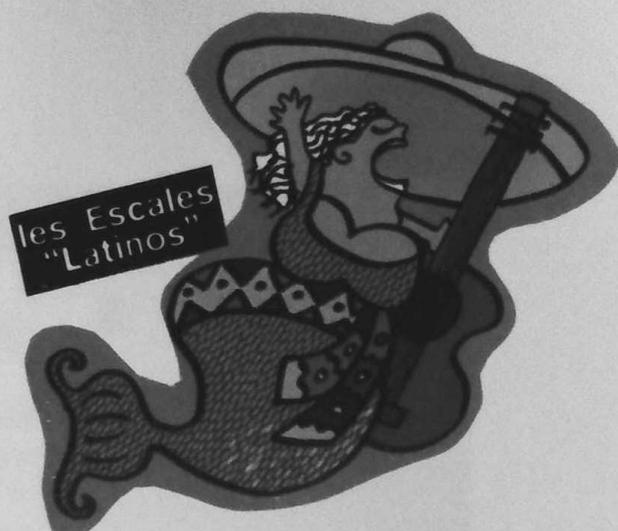
Les oeuvres d'art



L'art doit avoir sa place dans la Ville. Les premières oeuvres artistiques ponctuent les espaces symboliques :

- les mobiles de Peter LOGAN à la pointe de Villès et au bord de la pièce d'eau du Parc Paysager,
- l'oeuvre de MAYO au bord de l'estuaire, à la mémoire de l'abolition de l'esclavage,
- la colombe de la paix ornant le monument aux morts,
- la stèle élevée en souvenir des martyrs de la résistance,
- les otages de Jules PARESSANT, sur le parvis de l'École d'Arts Plastiques,
- ... et les vignettes de Tintin nous rappelant son passage dans notre ville.

Les Escales



Issues des "Fêtes de la Mer" créées en 1982, les Escales sont devenues l'un des événements festifs et culturels majeurs de la région. Elles sont l'occasion chaque année pour plus de 50 000 personnes, de se retrouver sur le port pour y rencontrer des artistes de toutes origines et de toutes cultures. Concerts, événements, spectacles de rue, gastronomie, expositions, font du Port, pendant deux jours, le lieu privilégié d'échanges culturels internationaux.

Le Cinéma Jean Bart



L'ancien cinéma de Saint-Marc, construit à la fin des années 50, avait accueilli ses derniers spectateurs en 1983.

Entièrement réhabilité, dans le respect de son cachet "années 50", il dispose aujourd'hui d'une salle de 300 places permettant la réalisation de spectacles de danse et de théâtre.

Il vient conforter la vocation balnéaire de la station.

La Médiathèque



L'accès de tous à la lecture a toujours constitué une priorité culturelle pour la Ville. C'est pour répondre à cet objectif qu'une Médiathèque a été créée en 1990, grâce à une modernisation et une restructuration de la bibliothèque existante.

L'espace ouvert au public est passé de 1 630 à 2 310 m² et les usagers bénéficient désormais d'une vidéothèque et d'une salle polyvalente de 60 à 80 places, de quoi accueillir des expositions et des animations diverses.

L'environnement de la Médiathèque a entièrement été rénové avec la création et l'aménagement d'un square offrant au CIO (Centre d'Information et d'Orientation), au CIJ (Centre d'Information Jeunesse) et à la Médiathèque, un jardin bien abrité, où il fait bon passer un moment.

Les opérations les plus significatives dans le domaine urbain sont :

La Ville est récente et pourtant elle a déjà été détruite et rebâtie. Elle a besoin de renouer les fils de son histoire : aujourd'hui encore, elle "tourne le dos" au Port et à la mer, qui sont ses raisons d'exister. Elle doit retrouver et affirmer une image valorisante indissociable de son histoire économique. Elle doit développer une nouvelle attractivité urbaine et répondre à quatre grands thèmes :

L'ouverture de la Ville sur le Port et sur la mer

- Saint-Marc.....P. 29
- Le Jardin des Plantes.....P. 30
- Le secteur Ville-Port.....P. 31

La mise en valeur du centre-ville et des quartiers

- La rue de la Paix.....P. 33
- La rue d'Anjou.....P. 33
- La rue Mendès-France.....P. 34
- La rue Ferdinand Buisson.....P. 34
- L'îlot Jean Macé.....P. 35
- Le centre de Méan-Penhoët.....P. 36

Les entrées de Ville et les liaisons avec la région

- Le Pôle Économique Ouest.....P. 37
- L'entrée Nord.....P. 38

L'environnement paysager

- Le chemin du douanier.....P. 39
- Les bassins de Guindreff et l'étang du Bois Joalland.....P. 40

L'ouverture de la Ville sur le Port et sur la mer

Le front de mer de Saint-Marc



Sur le littoral nazairien, la petite station de Saint-Marc, par sa vocation balnéaire et sa "liaison" avec Monsieur HULOT (personnage des films de Jacques TATI), constitue un potentiel d'attractivité touristique, urbaine et culturelle.

Les aménagements commencés au printemps 1990 ont permis la rénovation de la rue Charcot, principal accès à la plage : faciliter les déplacements, restreindre la circulation automobile, affirmer le côté balnéaire de la station, installer un nouveau mobilier urbain original... tels étaient les objectifs fixés.

Le projet s'est poursuivi en 1992 avec la valorisation de la "place de la mairie", puis par la réalisation d'un grand ponton-belvédère, aboutissement de la rue Charcot sur la place : ce grand platelage de bois abrite, au niveau de la plage, une brasserie, véritable lieu de convivialité et d'animation. Le dénivelé entre la rue et la plage a permis la création de gradins très prisés lors des spectacles ou événements sportifs estivaux.

Le Jardin des Plantes



Inauguré en 1887, le Jardin avait besoin d'être "rajeuni"!

Les plantations de pins, de chênes verts, de cyprès, d'atriplex, de camélias ... et autres essences de nos côtes atlantiques, viennent conforter la vocation maritime de ce jardin qui accueille le "Transat" où les nazairiens viennent déguster des glaces face à la mer. Demain, il sera également un lieu d'acclimatation de végétaux venus des quatre coins du monde. Des collections de plantes aromatiques ou médicinales viendront compléter l'agrément de ce jardin du bord de mer.

D'autre part, avec la construction de 1 600 m² de serres et de locaux techniques dans le nouveau centre horticole, à l'Ouest d'Avalix, la Ville s'est dotée d'un outil compétitif à la hauteur de ses ambitions pour mettre en oeuvre sa politique des espaces verts et du paysage.

Le secteur Ville-Port :

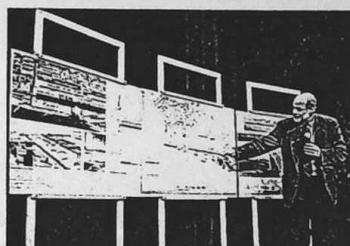
Saint-Nazaire est une ville portuaire

HAUTE COUTURE

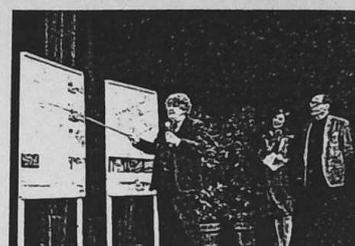
Les six équipes d'architectes ont présenté hier leurs propositions pour rétablir la liaison entre la ville et son port. Une moisson d'idées où puiser pour dessiner le futur visage de Saint-Nazaire



Manuel De Sola Morales



Christian Devillers



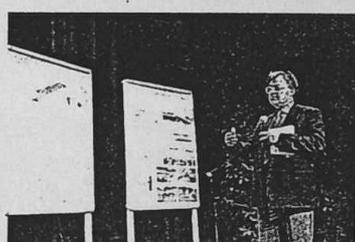
Antoine Grumbach



Claude Vasconi



Philippe Robert



M. Brunel

Les friches industrielles et portuaires situées entre le centre-ville et les bassins résultent de la coupure entre la Ville et le Port provoquée par la construction de la base sous-marine et confortée par le plan de la reconstruction.

Cette situation est aggravée par un développement des terminaux portuaires plus à l'amont dans l'estuaire et par des extensions urbaines plus à l'ouest, dans les terres.

Cet ensemble de friches et de délaissés a progressivement éloigné la Ville de ses "racines", de son histoire, de sa raison d'être : Saint-Nazaire, Ville portuaire.

La reconquête urbaine de ces vastes espaces permet de rétablir une liaison forte entre le centre-ville et le Port.

Pour renouer avec les bassins, les activités industrielles et portuaires, la Ville a créé au bord de l'eau les premiers éléments d'une nouvelle attractivité touristique et culturelle : l'Écomusée, le sous-marin et la terrasse panoramique, les Fêtes de la Mer devenues les Escales et la mise en lumière du Port et de la base par Yann Kersalé, la Nuit des Docks.

Parallèlement, la Ville engageait les études indispensables à la mise en oeuvre du projet Ville-Port, faisait le nécessaire pour maîtriser le foncier, et aménageait la rue de Gaulle (principale liaison entre le centre-ville et les bassins).

Les premières phases d'un **concours international de projet urbain** ont été lancées : construction de logements et de bureaux, implantation de commerces, retraitement des espaces publics, ouverture de la Ville sur les bassins à travers la base, accueil du projet culturel et touristique de "Ville-Croisière", ... sur une superficie d'une cinquantaine d'hectares, pour créer une nouvelle attractivité économique et urbaine à l'échelle de la région.



Depuis Noël 1990, la **Nuit des Docks** offre un spectacle permanent et sans cesse renouvelé, modulé en fonction de la vie du Port. Mille points lumineux, quatre cents balises fixes (rouges à tribord, vertes à bâbord) et six cents projecteurs ont été installés pour cette chorégraphie d'ombres et de lumières ayant pour support insolite les bassins, la base, les grues, les silos, ...

Ces lumières statiques et dynamiques mettent en relief l'activité des bassins lorsque la nuit tombe : mouvements des navires, déplacements de véhicules et des piétons, travail des grues, ouverture des ponts ... Le Port est ainsi devenu une destination privilégiée de promenade pour les nazairiens et les touristes de passage.



Principale liaison entre le centre-ville et les bassins, la **rue de Gaulle** évoque par son aménagement, la direction et la proximité du Port, des paquebots et des croisières. 110 palmiers viennent ponctuer cette promenade confirmant par leur essence exotique et les jardinières en fonte qui les accueillent, l'ouverture de la Ville de Saint-Nazaire sur le port et la mer.

Le parti paysager retenu permet également de mettre en valeur les façades des immeubles, témoins de l'architecture de qualité du mouvement moderne de l'époque de la reconstruction.

Ces interventions sur le secteur "Ville-Port" s'inscrivent dans la continuité de toutes celles menées par la Ville et ses partenaires depuis une dizaine d'années.

La mise en valeur du centre-ville

La rue de la Paix



La réouverture de cette voie a facilité la fluidité de la circulation dans le centre commerçant et l'accès aux boutiques et aux différentes aires de stationnement. Le traitement de la rue avec ses bornes lumineuses et son alignement d'arbres (saules tortueux) conforte l'attrait du centre-ville.

La rue d'Anjou



Devenue l'un des axes de circulation les plus fréquentés du centre-ville depuis la création de la zone piétonne du centre République, la rue d'Anjou nécessitait des travaux d'amélioration fonctionnelle et esthétique.

La rue d'Anjou est en effet empruntée par 12 000 véhicules les jours de pointe et par de nombreux bus desservant les écoles et les commerces du centre.

La restructuration de cette voie a permis d'améliorer la fluidité du trafic, d'y organiser le stationnement, de faciliter les déplacements des piétons, d'améliorer l'éclairage et de planter des arbres. Cet aménagement, traité dans l'esprit moderne et balnéaire du centre-ville a permis l'intégration de cette voie dans la nouvelle image de la Ville.

La rue Mendès-France



La rue Mendès-France constitue une liaison essentielle entre le centre-ville et les quartiers ouest : elle permet de pénétrer au coeur de la Ville à partir de la grande voirie de contournement (la rocade ouest).

L'aménagement a privilégié une circulation piétonne sous un mail ombragé entre le parc paysager et la place de l'Hôtel de Ville, dont les arbres (tulipiers de Virginie) avaient été plantés cinq ans auparavant.

L'emploi de matériaux similaires à ceux utilisés autour du Centre République (pavés béton, caniveaux de granit, mâts d'éclairage, etc.) contribue à décliner une même image pour tous les espaces publics importants de la Ville.

La rue Ferdinand Buisson



Dans le prolongement naturel du boulevard de mer, la rue Ferdinand Buisson assure la transition entre le front de mer urbain et la côte sauvage. La première phase de restructuration achevée en 1994, a permis d'améliorer le confort de circulation et de desserte du quartier, des automobilistes et des piétons, et l'esthétique de la rue.

Depuis Villès-Martin jusqu'à la maison de quartier de Kerlédé, la simplicité de l'aménagement contribue à affirmer le caractère spécifique de ce site tout en assurant une continuité de traitement des espaces publics de la Ville : modernité et homogénéité.

L'îlot Jean Macé



Situé au coeur du quartier du Front de mer du centre-ville, l'îlot Jean Macé a été entièrement remodelé.

Le nouvel ensemble accueille une soixantaine de logements privés, principalement destiné aux étudiants, ainsi qu'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (la MAPAD), et des stationnements plantés.

Cette opération a permis de ramener une population diversifiée dans le quartier et d'améliorer le cadre de vie du secteur.

Elle a été complétée par l'aménagement de la liaison avec la promenade du front de mer et la prolongation du Jardin des Plantes jusqu'à la mer, privilégiant les essences maritimes et exotiques. Dans un second temps (1995-1996), le Jardin des Plantes sera lui-même restructuré afin de présenter aux nazairiens et aux touristes, les collections végétales spécifiques de notre région.

Le centre de Méan-Penhoët



Cerné par la voie ferrée, la route bleue, les bassins, les activités industrielles et portuaires, le quartier de Méan-Penhoët méritait qu'une politique de restructuration urbaine soit mise en oeuvre sur le long terme.

"L'affirmation d'une nouvelle centralité" est l'un des enjeux : c'est ainsi que les vieilles halles, souffrant de vétusté et de manque d'hygiène, ont été réhabilitées pour répondre aux nouvelles normes sanitaires et leur structure métallique du type "pavillon Baltard" a été respectée et mise en valeur.

À quelques mètres une maison de quartier a été implantée dans un ancien hôtel-restaurant permettant d'accueillir de nombreuses activités et d'organiser de multiples rencontres pour les habitants du quartier.

L'unité de vie pour personnes âgées, créée par le centre hospitalier, complète ce dispositif.

Enfin, le réaménagement des espaces et équipements sportifs, ainsi que la création d'un pôle de services face aux halles dans l'ex-mairie, ... sont en cours d'étude.

Les entrées de Ville et les liaisons avec la région

Le Pôle économique ouest d'Océanis



À l'ouest de la Ville, le site d'Océanis offre à Saint-Nazaire et à l'agglomération, la façade technologique qui lui faisait défaut jusqu'alors.

Sur 80 hectares en bordure de mer et dans un site boisé, Océanis regroupe :

- des laboratoires de recherche en génie des procédés, matériaux, mécanique,
- un centre de recherche et de transfert de technologie (CRTT),
- l'université (droit, gestion, langues, sciences de la matière ...),
- les six départements de l'IUT (maintenance industrielle, mesures physiques, génie chimique, gestion logistique et transport ...),
- des écoles d'ingénieurs (l'ESA IGELEC et le CESI),
- le centre de formation professionnelle pour adultes, l'AFPA,
- des activités de services (professions libérales, bureaux d'études...) sur 11 000 m²,
- des surfaces commerciales, sur 12 000 m².

Océanis vient conforter le pôle tertiaire de l'Étoile du Matin et ses 600 emplois de services, et le pôle commercial en plein développement -avec l'implantation récente d'un magasin spécialisé dans la vente d'outils et de matériaux (Castorama) qui crée une centaine d'emplois.

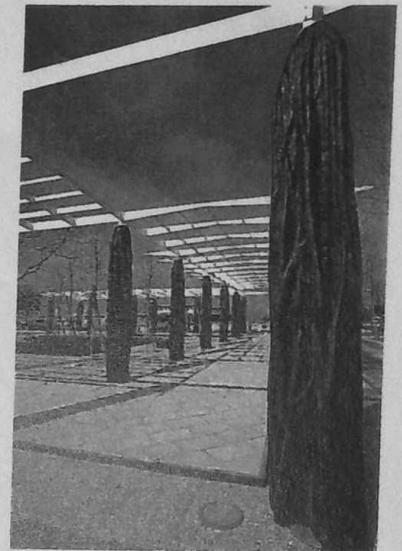
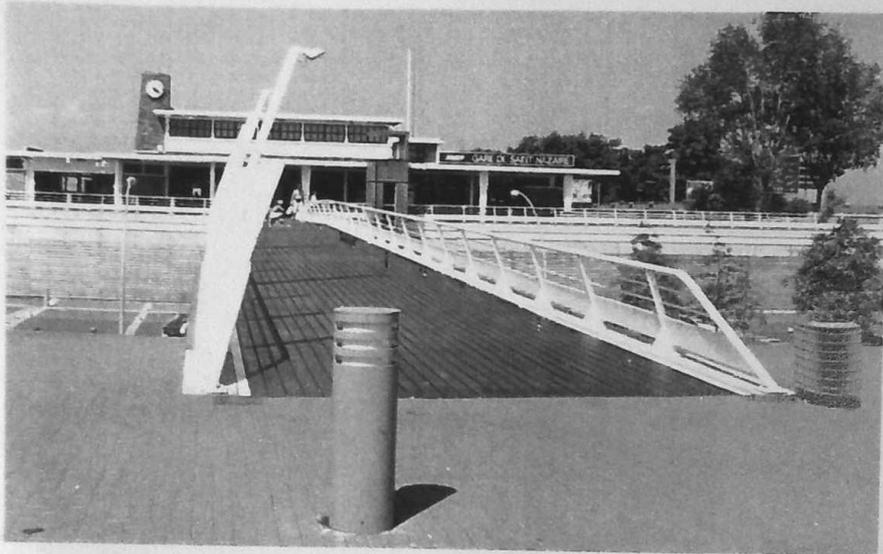
Océanis fait partie du réseau Atlanpole et offre un site d'accueil pour des entreprises spécialisées notamment dans les domaines biomédical, électronique, agro-alimentaire et des matériaux.

Ce pôle a vocation à devenir un parc technologique et tertiaire pour la région nazairienne et la presqu'île guérandaise.

La Ville a également aménagé une "coupure verte" de cinq hectares plantée d'essences maritimes pour qualifier l'espace et inciter les entreprises, de plus en plus exigeantes sur la qualité de leur environnement, à s'implanter sur le site.

Océanis, c'est l'entrée ouest de la Ville et l'ouverture sur Pornichet et la baie de La Baule.

L'Entrée Nord de la Ville



La restructuration de l'entrée nord de Saint-Nazaire avait quatre objectifs :

- forger une véritable entrée de Ville, valorisante, accueillante et structurée,
- organiser un noeud d'échanges fonctionnel entre la gare TGV, les dessertes de transports collectifs (urbains et interurbains), la circulation automobile et le stationnement,
- mettre en valeur un site très particulier : une limite franche entre les zones d'activités, les prairies humides et le centre-ville... et un espace à cheval sur deux communes,
- traiter l'un des accès au site portuaire, aux bassins et au projet Ville-Port par une voie dénivelée : le boulevard Willy Brandt.

La Ville a associé à cette opération lourde d'aménagement urbain le Département, l'État, l'Europe.

Aujourd'hui, le principal noeud routier du centre-ville est fluide, l'entrée de ville est revalorisée, l'accès à la gare est facilité et le stationnement aisé dans un environnement de qualité.

L'originalité de l'aménagement repose sur l'utilisation du bois et du métal : une pergola dont les piliers sont constitués en majorité par des troncs d'arbres en provenance d'Amérique du sud, rappelant ainsi les escales des transatlantiques du début du siècle.

La valorisation de ce site sera progressivement complétée par un aménagement paysager (plantation d'un double alignement de pins parasols) des espaces intermédiaires entre la zone commerciale de la commune de Trignac et la gare, le long de la Nationale 471, liaison routière avec Nantes.

L'environnement paysager

Le chemin du douanier



Dominant les multiples plages et criques du littoral nazairien, le chemin côtier offre l'un des plus beaux et plus précieux patrimoines naturels de Saint-Nazaire. Il recèle des boisements exceptionnels pour notre région : une végétation essentiellement méditerranéenne (pins parasols) et maritime (chênes verts et cupressus) y pousse spontanément.

Les actions volontaristes de la Ville pour ouvrir la promenade sur toute sa longueur, sont aujourd'hui quasiment arrivées à leur terme (acquisitions foncières, aménagement des portions de sentier nouvellement accessibles au public...).

Soucieuse de la protection et de la mise en valeur de ce site prestigieux, la Ville a, depuis 10 ans, accompagné ses acquisitions foncières d'importants travaux de défense contre la mer qui ont permis de freiner considérablement l'érosion des pieds de falaise.

Les bassins de Guindreff et le bois Joalland



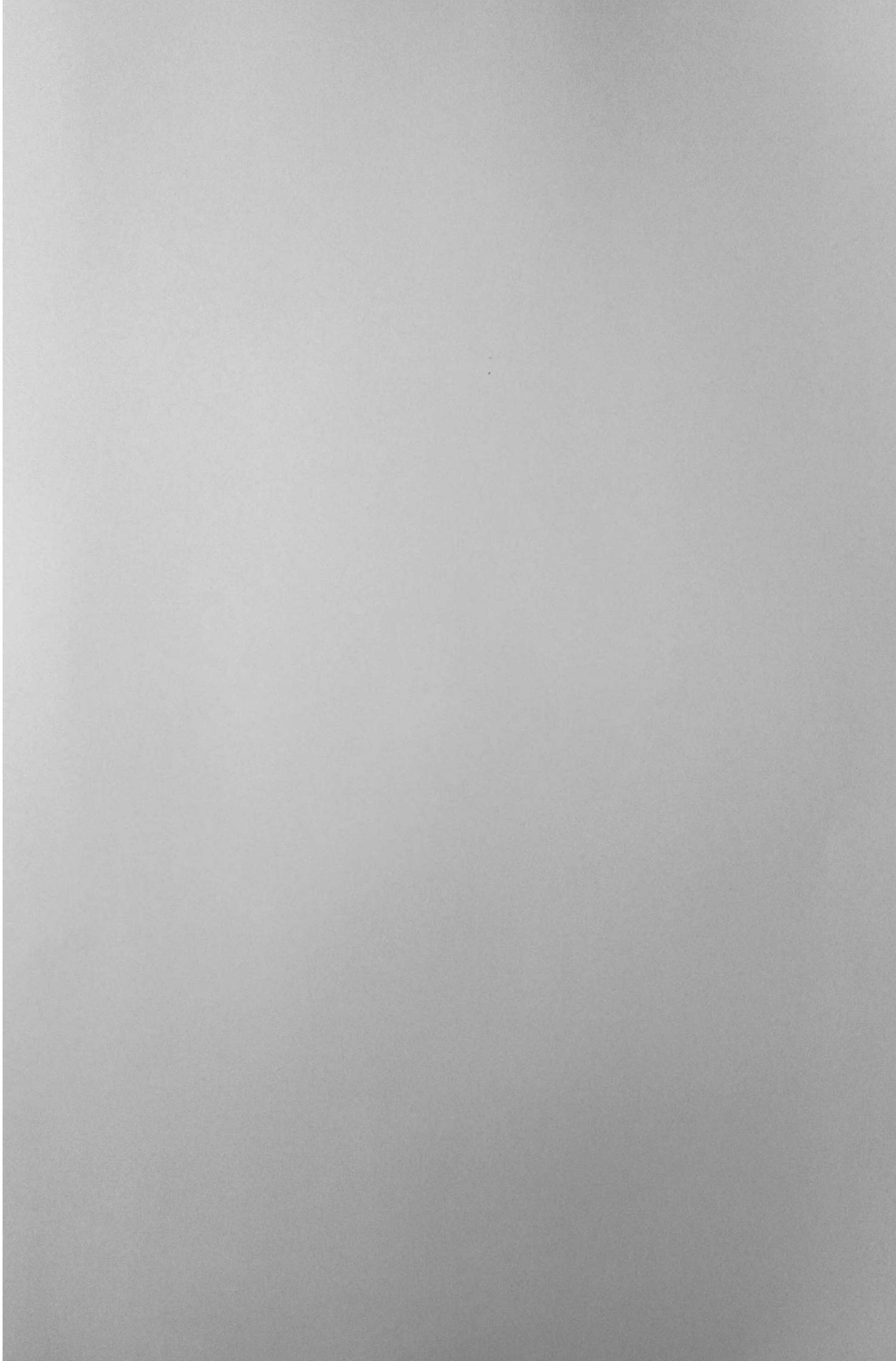
Situés au nord-ouest de la Ville, les plans d'eau successifs du bois Joalland, des bassins de Guindreff et de l'étang de la Belle Hautière offrent un premier plan paysager d'une très haute qualité depuis les grandes voiries.

Avec le développement de l'urbanisation à proximité de ces grands espaces verts et l'engouement croissant pour les activités sportives de plein air, la fréquentation des bassins nécessitait des aménagements et des équipements qui en favorisent la fréquentation.

Les cheminements le long des bassins de Guindreff ont été entièrement remodelés pour améliorer le confort des promeneurs de plus en plus nombreux, tout en garantissant la tranquillité des pêcheurs.

Un balisage spécial (informations, prévention des risques) a été implanté sur le pourtour de l'étang du bois Joalland.

Les étangs de la Belle Hautière et l'ancienne carrière de Guindreff ont été complètement réaménagés pour passer de "l'état de friche" à celui de "parc urbain".





délégation au
développement

de la région occitane